

## Programme d'action mondial de la Directrice générale Mettre la croissance sur la bonne trajectoire Octobre 2016

*Malgré quelques signes de reprise et d'affermissement dans certains pays, la croissance mondiale reste décevante et ce sont principalement les pays émergents qui donnent l'impulsion. Cette faiblesse persistante fait ressortir dans beaucoup de pays des tendances complexes, notamment les difficultés d'adaptation aux changements rapides de la donne économique mondiale qu'éprouvent certains groupes de pays. Les décideurs devraient passer à l'action et utiliser avec discernement tous les leviers à leur disposition pour raviver la demande et faire croître la productivité et veiller à ce que les fruits de la technologie et de la mondialisation — qui ont permis des progrès sans précédent du bien-être à l'échelle mondiale — soient plus largement partagés. Il serait très risqué de tourner le dos à la mondialisation et au multilatéralisme alors même que la coopération et la coordination internationales sont plus nécessaires que jamais. Le FMI peut accompagner les efforts des décideurs en les conseillant, en développant les capacités et en assistant financièrement les pays en difficulté, tout en continuant à promouvoir des solutions multilatérales dans l'intérêt de tous.*

### La conjoncture actuelle

**La faiblesse persistante de la demande et les tendances complexes en cause expliquent les difficultés de la situation actuelle.**

**Malgré des signes de reprise et de résilience dans certains pays, la croissance mondiale manque encore de vigueur.**

La demande est faible dans beaucoup de pays avancés, qui ne se rétablissent pas de la crise au même rythme, et les écarts de production restent négatifs. La croissance de la productivité ne s'est pas ravivée et, bien que les causes ne soient pas pleinement identifiées, cela semble tenir à plusieurs facteurs qui entravent l'investissement, notamment le surendettement et les perspectives d'évolution médiocres et incertaines de la demande. La croissance économique des pays émergents s'est généralement améliorée à la faveur de l'activité robuste des pays émergents d'Asie et la situation des grands pays en difficulté montre quelques signes d'amélioration. Les vulnérabilités persistent toutefois, surtout dans le secteur des entreprises de quelques grands pays. Le bas niveau des cours des matières premières continue à peser sur la croissance de nombreux pays à faible revenu. Sur le court terme, les risques ont diminué dans le secteur financier. Les bilans des banques sont en général plus solides et les marchés financiers ont passé avec succès un test de résistance significatif — l'issue inattendue du référendum au Royaume-Uni sur la sortie de l'Union européenne — et se sont stabilisés depuis lors. Pour le moyen terme, cependant, les incertitudes sont encore élevées et les risques augmentent en raison des nouveaux défis qui se profilent.

**La persistance d'une croissance décevante a révélé de profondes**

Les tendances lourdes qui se dessinaient avant même la crise sont devenues plus visibles dans cette conjoncture. Dans beaucoup de pays avancés et quelques pays émergents, la lente adaptation à l'évolution technologique et à la mondialisation a freiné l'augmentation des salaires des travailleurs moyennement ou peu qualifiés,

**faiblesses.**

tout en faisant croître les rendements du capital et les salaires des travailleurs très qualifiés. Le ralentissement de la croissance a affaibli les finances publiques, d'où le manque de ressources pour des mesures susceptibles de faciliter l'ajustement. Il est aussi devenu plus difficile de résoudre les problèmes démographiques déjà anciens dans un contexte croissance faible. Et le bas niveau des cours des matières premières a clairement démontré que beaucoup de pays émergents et en développement doivent entreprendre des ajustements difficiles et diversifier leur économie.

**Les inquiétudes face à la mondialisation rapide et au changement technologique deviennent profondes.**

La mondialisation et les progrès technologiques ont été extrêmement bénéfiques pour l'économie mondiale, notamment en facilitant l'accès plus large des consommateurs aux biens et services et en extrayant de la pauvreté des millions de personnes dans les pays émergents et en développement. Avec le recul, il semble que les préoccupations de ceux qui en ont subi le contrecoup n'aient pas été suffisamment prises en compte, ce qui a fait naître des tensions sociales et des réactions politiques hostiles. Cela s'est ajouté à un climat politique qui encourage le repli sur soi, complique la mise en œuvre des réformes et met en péril l'ensemble des gains de productivité bien réels résultant de la mondialisation et du progrès technologique.

## **Enjeux et priorités de l'action publique**

**Il reste essentiel de mettre en œuvre la stratégie à trois volets pour raviver la demande et accroître la productivité en élargissant les opportunités pour tous dans le contexte des mutations rapides de l'économie mondiale et en coopération avec nos partenaires internationaux pour éviter que la croissance ne sombre dans la «nouvelle médiocrité».**

**Actionner tous les leviers pour raviver la demande et relancer la croissance.**

L'objectif prioritaire demeure de remédier à l'atonie de la demande dans beaucoup de pays. La politique monétaire ayant atteint ses limites, le Plan d'action mondial du printemps 2016 recommandait une stratégie se déclinant en trois dimensions. Il faut en poursuivre l'application. Là où la demande fait encore défaut, les politiques budgétaire et monétaire peuvent soutenir la croissance à court terme tout en accentuant l'impact positif des réformes structurelles sur la croissance. Les taux directeurs étant au plus bas ou presque dans de nombreux pays, la politique budgétaire doit jouer un rôle particulièrement crucial — moyennant un surcroît d'investissements publics s'il existe une marge de manœuvre budgétaire, une structuration des avantages fiscaux plus efficace et équitable et la résolution des problèmes du surendettement et du déséquilibre des bilans dans le secteur privé. Il faut que ces mesures se déploient de manière ferme et cohérente pour garantir la viabilité de la dette. Afin de prévenir tout risque d'atterrissage brutal, les pays émergents et en développement qui ont été durement éprouvés par la chute des cours des matières premières devront accélérer l'ajustement au moyen d'un vaste ensemble de mesures intrinsèquement cohérentes.

### **Enchaînement et hiérarchie des réformes structurelles.**

Compte tenu des menaces qui pèsent sur la croissance à long terme, il importe d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles. Depuis le Plan d'action mondial du printemps dernier, le FMI a détaillé ses recommandations à ce sujet, et souligné qu'il est certes important de les mettre en œuvre, mais qu'il faut aussi veiller à les hiérarchiser et les déployer en bon ordre. Les réformes structurelles qui donneront les meilleurs résultats dépendront de la vigueur de l'activité et des carences structurelles, ainsi que de la conjoncture macroéconomique de chaque pays (stade de développement, fonds disponibles pour financer les réformes et situation dans le cycle économique).

### **Donner aux gens les moyens de prospérer dans un monde en rapide évolution.**

L'enjeu consiste à faire en sorte que l'innovation et les compétences continuent à être récompensées, tout en partageant plus largement les fruits du progrès technologique et de la mondialisation. Bien que ce ne soit pas chose aisée, il importe d'encourager et d'aider les travailleurs et les communautés pour atténuer l'impact des transformations en cours afin qu'ils puissent en tirer profit. Il est par exemple possible de venir en aide aux travailleurs qui perdent leurs emplois pour cause d'externalisation ou de délocalisation en assurant leur formation et le développement de leurs compétences. Plus généralement, il faudrait privilégier les mesures visant à promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes ainsi que l'intégration des migrants pour donner à chacun la possibilité de tirer parti de débouchés plus vastes et du progrès rapide des technologies.

### **Renforcer la coopération internationale.**

Les accords multilatéraux à large participation sont difficiles dans un monde de plus en plus multipolaire, mais ils peuvent être très utiles. Les stratégies exhaustives et coordonnées exploitent les synergies, de sorte que l'ensemble est supérieur à la somme de ses parties — l'effet des initiatives individuelles est amplifié grâce à leurs retombées positives au-delà des frontières. Le plan de relance mis au point par le G20 au lendemain de la crise financière et les stratégies de croissance dont il est convenu au Sommet de Brisbane en 2014 en sont de bons exemples. Les décideurs doivent poursuivre leurs efforts en vue d'une plus grande intégration commerciale. Il reste aussi indispensable de coordonner plus efficacement les mesures visant à réduire les déséquilibres extérieurs et à en amortir les retombées, notamment en expliquant clairement les orientations retenues. Il importe que les décideurs mettent en œuvre et achèvent le programme de réformes de la réglementation financière mondiale pour renforcer la solidité du secteur financier. Il leur faut aussi uniformiser les règles de la fiscalité internationale. Enfin, il est crucial de faire progresser la construction d'un système monétaire international plus solide, notamment en dotant le FMI de ressources adéquates.

## **Que peut faire le FMI pour aider ses pays membres**

**Le FMI aidera les décideurs à trouver des marges de manœuvre et à renforcer la résilience de leur économie, à comprendre les causes de la faible progression de la productivité et à**

## **y remédier, à développer les débouchés économiques des pays membres et s'attachera à promouvoir le multilatéralisme au service de tous.**

### **Aider les décideurs à trouver des marges de manœuvre.**

Les marges de manœuvre dont disposent les pays membres sont variables. Il est donc nécessaire d'explicitier plus précisément la stratégie à trois volets exposée dans le Plan d'action mondial du printemps dernier. Le système d'évaluation des marges budgétaires sera donc finalisé et employé pour analyser la situation des finances publiques dans le cadre des consultations au titre de l'Article IV. Les services du FMI continueront aussi à développer et appliquer la procédure d'identification des réformes structurelles hautement prioritaires en fonction de la situation macroéconomique et des facteurs structurels propres à chaque pays. Ces objectifs prioritaires seront intégrés pas à pas dans les consultations au titre de l'Article IV. Une meilleure compréhension des synergies et des avantages et inconvénients de diverses options, par exemple du coût budgétaire à court terme et des bienfaits des réformes structurelles ou de l'impact des taux directeurs négatifs, peut aider les gouvernants à comprendre l'utilité et les limites des instruments de politique économique disponibles.

### **Soutenir les pays membres pour accroître leur résilience.**

Il est nécessaire d'actualiser et d'amplifier de temps à autre le cadre stratégique qui guide l'action des pays membres pour qu'ils soient mieux à même de résister aux chocs. À cette fin, le FMI — en collaboration avec la Banque mondiale — va revoir le cadre d'évaluation de la viabilité de la dette des pays à faible revenu afin de pouvoir mieux évaluer les risques. Les résultats de l'approche institutionnelle de libéralisation et de gestion des flux de capitaux seront aussi passés en revue, y compris en ce qui concerne le régime des mouvements de capitaux adopté, de manière à remédier aux lacunes identifiées. Après avoir fait la synthèse des résultats de cette étude et du récent état des lieux de la politique macroprudentielle, le FMI en tirera le bilan de manière à pouvoir présenter aux pays membres des recommandations spécifiques et concertées pour faire face aux risques sur la stabilité macroéconomique et financière émanant des flux de capitaux. Les services du FMI étudieront les dimensions macrofinancières de la surveillance bilatérale en analysant les relations entre le secteur financier et les autres secteurs de l'économie, en s'appuyant sur les récentes études pilotes. Les services du FMI analyseront aussi la manière dont certains systèmes fiscaux amplifient les risques d'instabilité macroéconomique en privilégiant le financement par l'emprunt. À partir des résultats des études menées sur les pays pilotes, le FMI analysera les questions macrocritiques liées au changement climatique dans le prochain lot de pays. Il sera utile d'établir un cadre d'évaluation des petits États affectés par des catastrophes naturelles et le changement climatique pour accroître leur résilience.

### **Aider les décideurs à remédier aux causes de la faible croissance de la productivité.**

Il subsiste beaucoup d'incertitudes quant aux causes et à la persistance du ralentissement de la productivité mondiale, surtout dans le contexte de l'évolution technologique actuelle. Les études seront donc poursuivies pour examiner les causes possibles et présenter des recommandations pratiques. Pour mieux

quantifier l'impact des nouvelles technologies sur l'activité économique, les services du FMI vont s'attacher à affiner les méthodes de mesure de la productivité, y compris de l'économie numérique. L'initiative en faveur des infrastructures sera élargie à d'autres pays pilotes — ce qui contribuera à leur capacité de production. Le renforcement des institutions demeure essentiel pour accroître l'efficacité économique globale dans de nombreux pays. À cette fin, le FMI va actualiser la politique relative aux problèmes de gouvernance et de corruption, et intensifier parallèlement l'appui au développement des capacités dans les domaines de la gestion des finances publiques et de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

**Aider les pays membres à mettre en œuvre le programme de réformes réglementaires.**

Le FMI a joué un rôle majeur d'appui au programme de réformes de la réglementation en collaborant avec les instances normatives internationale et le Conseil de stabilité financière. Ces travaux seront poursuivis en vue de l'achèvement de ce programme. Le FMI accorde une grande importance à la mise en œuvre systématique des réformes dans les délais impartis et continuera à fournir une grande quantité d'assistance technique aux pays membres pour les aider à développer leurs capacités dans ce domaine. La surveillance macrofinancière et le Programme d'évaluation du secteur financier approfondi servent à évaluer le système réglementaire des pays, et à veiller à ce que le programme de réformes soit intégralement adopté.

**Soutien aux pays à faible revenu.**

Les pays à faible revenu continuent à bénéficier de conseils stratégiques personnalisés et d'une assistance financière et technique considérable de la part du FMI. Les objectifs fixés par le Programme de développement de l'après-2015 seront intégrés dans les travaux du FMI, notamment en vue de renforcer la mobilisation des recettes intérieures, de développer les capacités budgétaires dans les petits États fragiles, de subvenir aux besoins d'investissement et de promouvoir la recherche du juste équilibre entre le financement des besoins de développement et la nécessité de préserver la viabilité de la dette. Le FMI continuera à œuvrer pour venir en aide aux pays les plus durement touchés par la chute des cours des matières premières à élaborer un ensemble cohérent de mesures propres à encourager la diversification et à maximiser le rebond de la croissance. Le FMI examinera les possibilités d'accès des pays à un soutien financier de précaution et clarifiera les pratiques actuelles concernant la combinaison des ressources du Compte des ressources générales (CRG) et celles du Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (RPC).

**Axer le développement des capacités sur la réalisation des ODD.**

Certains des objectifs prioritaires du FMI consistent à renforcer le développement des capacités à l'appui du financement du développement, notamment dans les domaines de la mobilisation des recettes et du développement du secteur financier, et à mettre en place un système plus solide de développement des capacités des États fragiles. Pour atteindre ces objectifs, le FMI complétera et prendra appui sur le dispositif existant, qui se compose des centres régionaux et de fonds thématiques globaux et insistera sur les résultats et la souplesse de fonctionnement du développement des capacités. Cela inclura, entre autres la mise en place du Centre régional d'assistance technique et de formation d'Asie du

sud-est (SARTTAC), premier du genre; un accroissement des activités de soutien pour la mobilisation des recettes et la bonne gestion des finances publiques et le lancement d'un nouveau fonds de développement des capacités pour la stabilité du secteur financier. À l'appui de ces efforts, les services du FMI travailleront au renforcement des partenariats extérieurs et rechercheront d'autres partenaires.

**Collaboration avec les autres institutions pour aider les pays membres à développer les opportunités économiques pour tous.**

La surveillance bilatérale a été de plus en plus axée sur les mesures de nature à accroître les opportunités économiques et à atténuer l'impact des transformations en cours — telles que l'éducation et le développement des compétences, ainsi que les systèmes de protection sociale — et cela continuera. Les services du FMI ont aussi entrepris des études sur les inégalités dans des pays pilotes et vont approfondir l'examen des compromis stratégiques (entre les objectifs d'efficacité et d'équité) avec le prochain ensemble de pays. Les efforts visant à approfondir la bonne connaissance de l'inclusion financière seront poursuivis, notamment pour identifier les causes du creusement des inégalités, intégrer l'analyse de la problématique hommes-femmes dans la surveillance et examiner les facteurs qui renforcent l'inclusion financière, y compris la informatisation des transactions. Le FMI travaillera avec d'autres organismes pour atténuer les retombées potentiellement négatives de la coupure des relations avec les banques correspondantes, notamment en intensifiant la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et le soutien au développement des capacités de surveillance, en encourageant la clarification des normes internationales et réglementaires et en promouvant des solutions sectorielles. Les services du FMI vont élargir le champ de leurs travaux sur la fiscalité internationale, notamment au travers de la Plateforme de collaboration sur la fiscalité (FMI, OCDE, ONU, BM), et aideront les pays à renforcer leurs institutions pour lutter contre les flux financiers illicites. Le FMI continuera à venir en aide aux pays qui sont au cœur des épidémies ou des crises migratoires actuelles et qui en supportent la charge à la place des autres.

**Promouvoir le multilatéralisme au service de tous.**

La promotion de la coopération économique à l'échelle mondiale reste au cœur des missions du FMI. Cela inclut la collaboration sur le commerce — le FMI va analyser les causes et les conséquences du ralentissement des échanges mondiaux et les effets économiques bénéfiques du commerce — et la collaboration avec les accords de financement régionaux (AFR) tels que l'Initiative de Chiang Mai, qui peut livrer de précieux enseignements en vue de la collaboration avec d'autres AFR. L'analyse en cours et les propositions relatives à de nouvelles améliorations des instruments de prêts du FMI visent à combler les lacunes du système mondial de protection financière et à aider les pays à s'intégrer dans une économie mondiale plus interconnectée. L'élargissement du rôle du DTS pourrait aussi contribuer au bon fonctionnement du système monétaire international.

**Faire en sorte que le FMI demeure une**

institution solide, basée un système de quotes-parts et dotée de ressources adéquates. À cette fin, le FMI continuera à œuvrer afin de préserver ses capacités globales de financement, de

**institution solide.**

veiller à toujours disposer d'un montant adéquat de ressources pour ses financements concessionnels et de mener à bien la 15<sup>ème</sup> révision générale des quotes-parts et l'adoption de la nouvelle formule de calcul.

Pour mener à bien ce programme stratégiques, le FMI a besoin de disposer de ressources financières, techniques et humaines et d'équipement adéquats. Bien que son budget soit resté largement inchangé en termes réels au cours des cinq dernières années, il a été en mesure de réaliser ses objectifs et initiatives prioritaires grâce à une réaffectation stratégique de ses ressources et à la gestion prudente de son budget. Cependant, ses coussins financiers sont pour une large part érodés. Le projet de rénovation de l'immeuble HQ1, réalisé à 55 %, va se poursuivre. Le FMI continuera à accroître la gestion des connaissances, grâce à la création d'une nouvelle unité, qui doit faciliter l'accès à l'information par ses services. Un programme de transformation, intitulé *TransformIT*, va accroître l'agilité et l'efficacité des services informatiques, accroître les capacités de l'institution en répondant au plus près aux besoins du FMI et réduire les coûts dans certains domaines opérationnels. La diversité (nationalités et répartition hommes-femmes) du personnel et du Conseil d'administration reste une priorité. Plus généralement, le FMI va établir une stratégie de gestion des ressources humaines visant à faire du FMI une institution plus agile, intégrée et axée sur les besoins de ses pays membres.

## Annexe I. Mise en œuvre membres des priorités de politique économique

Politique budgétaire		
<p><b>Printemps 2016 – Priorités de la politique économique :</b> Les pays qui connaissent un endettement élevé, un grand écart de rendement sur obligations souveraines et une faible épargne du secteur public doivent mettre en œuvre leur plan d'assainissement des finances publiques, et ceux qui disposent de marges de manœuvre budgétaires doivent assouplir davantage leur politique budgétaire. Tous les pays, y compris ceux qui n'ont pas de marge de manœuvre budgétaire, doivent s'efforcer de rendre la composition des recettes et des dépenses plus favorable à la croissance, en particulier en augmentant les dépenses d'infrastructures lorsque cela s'impose.</p>		
Pays avancés	Pays émergents	Pays en dév. à faible revenu
 <p>L'analyse des marges de manœuvre budgétaire se poursuit. Des progrès en vue d'une composition de la politique budgétaire plus propice à la croissance. Lents efforts d'assainissement des finances publiques. Des trajectoires crédibles d'assainissement à moyen terme se font encore attendre dans certains pays.</p>	 <p>L'analyse des marges de manœuvre budgétaire se poursuit. Des efforts notables en cours de rééquilibrage budgétaire par des mesures favorables à la croissance. Efforts d'assainissement partiels ou limités de certains pays.</p>	 <p>L'analyse des marges de manœuvre budgétaire se poursuit. Efforts en cours de rééquilibrage budgétaire propice à la croissance, notamment par des réformes fiscales et une hiérarchisation des dépenses prioritaires. Lents efforts d'assainissement des finances publiques.</p>
Politique monétaire		
<p><b>Printemps 2016 – Priorités :</b> Dans les pays avancés, la politique monétaire doit rester accommodante là où les écarts de production sont négatifs ou l'inflation trop faible. Elle doit s'accompagner d'autres politiques visant à soutenir la demande. Dans les pays émergents, la politique monétaire doit s'attaquer aux effets de l'affaiblissement des monnaies sur l'inflation et les bilans du secteur privé. Tous les pays doivent utiliser la flexibilité des taux de change pour amortir les chocs liés aux termes de l'échange.</p>		
Pays avancés	Pays émergents	Pays en dév. à faible revenu
 <p>La politique monétaire reste accommodante dans tous les pays. La flexibilité des taux de change est pleinement utilisée dans tous les pays pour amortir les chocs liés aux termes de l'échange.</p>	 <p>La politique monétaire s'est assouplie dans les pays où l'inflation est faible. La plupart des pays ont utilisé le taux de change pour absorber les chocs liés aux termes de l'échange.</p>	 <p>Certains pays ont laissé leur taux de change s'ajuster.</p>
Politiques relatives au secteur financier		
<p><b>Printemps 2016 – Priorités :</b> Les pays doivent prendre des mesures complémentaires pour assainir les bilans dans le secteur privé et éviter que le processus de désendettement se prolonge car il affaiblirait la transmission de la politique monétaire par le canal du crédit, et dans le même temps compenser les effets procycliques. Dans les pays du G20, il faut progresser davantage vers la mise en œuvre et l'achèvement du processus mondial de réforme réglementaire, notamment en prenant des mesures visant à transformer le secteur bancaire parallèle en source stable de financement fondée sur le marché, et renforcer la résilience de la liquidité de marché. Il faut mener à bien l'union bancaire de l'UE en mettant en place le dernier pilier (un mécanisme commun de garantie des dépôts) tout en s'attachant à réduire les risques dans les systèmes bancaires.</p>		
Pays avancés	Pays émergents	Pays en dév. à faible revenu
 <p>Les bilans du secteur privé sont sains dans de nombreux pays, et des mesures prudentielles sont appliquées. Des progrès dans le renforcement du cadre réglementaire. Les efforts en vue de l'union bancaire de l'UE sont figés.</p>	 <p>Progrès lents ou partiels dans la lutte contre le surendettement des entreprises. Efforts en cours visant à renforcer les cadres de réglementation et de contrôle financiers dans les pays du G20.</p>	 <p>Efforts continus mais inégaux visant à renforcer les cadres de réglementation et de contrôle financiers.</p>
Réformes structurelles		
<p><b>Printemps 2016 – Priorités :</b> Il faut accélérer la mise en œuvre des engagements de réformes structurelles pour améliorer la productivité et la production potentielle. Les pays qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire doivent tirer profit des synergies entre le soutien de la demande et les réformes structurelles, par exemple en réduisant le poids de la fiscalité sur le travail, en augmentant les dépenses de R-D et en adoptant des politiques actives du marché du travail. Il faudrait déterminer l'ordre de priorité des réformes structurelles en tenant compte des différents stades de développement économique et de la solidité des institutions. Les pays exportateurs de matières premières et les pays à faible revenu doivent encourager la diversification et la transformation structurelle de l'économie.</p>		
Pays avancés	Pays émergents	Pays en dév. à faible revenu
 <p>Progrès mitigés dans les réformes du marché du travail, l'amélioration des mesures d'incitation à l'innovation et la suppression des obstacles à l'entrée sur les marchés de produits. Progrès limités dans les investissements en infrastructure. L'utilisation de la marge budgétaire, lorsqu'elle existe, pourrait favoriser les réformes structurelles. Agencement des réformes globalement adapté.</p>	 <p>Réalisations partielles sur l'amélioration du climat des affaires et des réformes du marché du travail et des produits. Des progrès dans l'élimination des subventions. L'enchaînement des réformes est globalement adapté, mais les stratégies doivent être mieux coordonnées et leur mise en œuvre est souvent retardée.</p>	 <p>Efforts en cours pour améliorer le climat des affaires, supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures énergétiques et appliquer des réformes d'éducation et du marché du travail. Agencement des réformes globalement adapté. Progrès dans la diversification économique, retards dans l'approbation des budgets et nécessité d'améliorer le climat des affaires.</p>

Note : Les priorités de la politique économique sont tirées du Plan d'action mondial du printemps 2016. L'évaluation prend en considération les progrès réalisés dans leur mise en œuvre depuis cette date. Les groupes de revenus sont agrégés en utilisant les coefficients de pondération du PIB en parité de pouvoir d'achat. La mise en œuvre est évaluée à l'aide du code couleur suivant :

Achévé

Partiellement exécuté

Peu ou pas de progrès

## Annexe II. Principales activités du FMI depuis les réunions de printemps

### FMI a apporté une aide financière aux pays membres qui en avaient besoin :

- De nouveaux accords ont été approuvés pour l'Iraq et le Suriname (SBA); la Bosnie-Herzégovine, la Jordanie, le Sri Lanka et la Tunisie (MEDC); le Rwanda (SCF); l'Afghanistan, Madagascar et la République centrafricaine (FEC).
- De nouveaux décaissements au titre de l'instrument de financement rapide ont été approuvés pour l'Équateur.

### Plusieurs examens des politiques et travaux d'analyse sont en cours ou achevés :

Enjeux de la politique économique :

- Examen des moyens d'évaluer les marges de manœuvre budgétaire.
- Début de mise en évidence systématique des questions de mobilisation des recettes intérieures et de fiscalité internationale dans la surveillance.
- Approfondissement des travaux sur les risques que font peser les distorsions fiscales sur la stabilité.
- Lancement d'une analyse de l'expérience des pays membres en matière de gestion des flux de capitaux afin d'identifier les questions naissantes.
- Publication d'une note de référence sur le Partenariat transpacifique pour aider les équipes du FMI concernées à intégrer le partenariat dans la surveillance.
- Lancement de l'examen du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu.
- Description des données sur la réduction des relations de correspondants bancaires et de ses moteurs et proposition de mesures pour atténuer les répercussions négatives éventuelles.
- Préparation, avec le Secrétariat du CSF, du premier rapport d'avancement sur la deuxième phase de l'initiative du G20 sur les lacunes en matière de données.

Questions émergentes :

- Analyse de l'effet des conflits intenses et des déplacements de population et de la façon dont les politiques économiques peuvent atténuer leur coût économique.
- Étude de l'expérience de l'émigration depuis l'Europe centrale et orientale et l'Europe du Sud-Est et propositions de politiques visant à atténuer leur effet défavorable sur les pays d'origine.
- Analyse des conséquences de la corruption sur les résultats économiques et des éléments permettant d'élaborer et d'appliquer une stratégie de lutte contre la corruption.

Un système monétaire international plus résilient :

- Maintien de l'accès aux prêts bilatéraux et début des consultations officielles sur les NAE.
- Lancement du processus d'analyse des lacunes du dispositif de prêts du FMI.
- Progrès dans les travaux techniques et essai de fonctionnement de la collaboration FMI-CMIM.
- Lancement de l'étude du rôle des instruments financiers modulables en fonction des circonstances dans la prévention et la résolution des crises des dettes souveraines.
- Consultation des parties prenantes sur les modalités des relations entre créanciers et débiteurs dans la restructuration des dettes souveraines.
- Renforcement de la politique du FMI en matière de suivi post-programme afin de saisir les principaux risques qui pèsent sur le bilan du FMI tout en simplifiant le processus.
- Début de l'examen de la possibilité d'utiliser plus largement les DTS, en particulier de la question de savoir si les DTS peuvent combler les lacunes du système monétaire international et compléter le dispositif mondial de sécurité financière.
- Mise en place du nouveau panier du DTS.

### Activités de renforcement des capacités appuyées par le plan d'action mondial :

- Poursuite du développement des activités, avec près de la moitié des projets d'assistance technique en faveur de pays en développement à faible revenu, et plus de la moitié des formations en faveur de pays émergents.
- Poursuite de l'élargissement du périmètre des formations du FMI grâce à des formations en ligne, qui représentent désormais 30 % environ des formations. Les plus grands utilisateurs se trouvent en Afrique subsaharienne et dans l'Hémisphère occidental.
- Amélioration des synergies entre la surveillance, les prêts, l'assistance technique et la formation, notamment grâce au nouveau Centre régional de formation et d'assistance technique en Asie du Sud.
- Poursuite du renforcement des capacités sur les questions relatives au secteur financier, l'Afrique en étant le principal bénéficiaire.
- Poursuite de l'élaboration d'un cadre de renforcement des capacités des États fragiles pour soutenir les objectifs d'édification des institutions, renforcer le suivi des résultats et améliorer la coordination avec les autres partenaires de manière plus programmatique.
- Mise en place de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales avec l'OCDE, l'ONU et la Banque mondiale comme dispositifs centraux.
- Travaux avec des partenaires sur les moyens de relever les défis exposés dans le programme de développement de l'après-2015, notamment en appuyant les efforts des pays en vue de mobiliser les recettes en renouvelant et en élargissant le fonds fiduciaire pour la mobilisation des recettes et le Fonds fiduciaire spécialisé dans la gestion de la richesse des ressources naturelles, en s'attaquant aux problèmes particuliers des États fragiles et en aidant au suivi pratique sur le terrain grâce au réseau mondial de centres régionaux d'assistance technique du FMI.

### Annexe III. Réalisations attendues du FMI (avril–octobre 2016)

Soutien financier	
 Cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu <sup>1</sup>	 Stratégie de gestion de la dette à moyen terme <sup>1</sup>
 Instruments financiers modulables en fonction des circonstances <sup>1</sup>	 Relations entre créanciers et créditeurs dans la restructuration des dettes souveraines <sup>1</sup>
 Gouvernance et ressources du FMI <sup>1</sup>	 Nouveaux mécanismes
 Dispositif de sécurité financière pour les pays en développement <sup>1</sup>	 Examen de la structure des taux d'intérêt du fonds fiduciaire RPC <sup>1</sup>
 Admissibilité aux dispositifs de financement concessionnel du FMI	 Renforcement du cadre de suivi post-programme
 Objectifs sociaux des programmes financés par le fonds RPC <sup>1</sup>	 Rôle des DTS <sup>1</sup>
 Passage au nouveau panier du DTS <sup>1</sup>	
Évaluation de la marge d'action	
<i>Budgétaire</i>	
 Espace budgétaire <sup>1</sup>	 Maîtrise de l'endettement <sup>1</sup>
 Aide en faveur de la politique d'infrastructures	 Mobilisation des recettes intérieures dans les pays en développement
 Gestion budgétaire dans les États fragiles <sup>1</sup>	
<i>Politiques monétaire, de taux de change et du secteur financier</i>	
 Mesures non conventionnelles de politique monétaire	 Soldes extérieurs et taux de change <sup>1</sup>
 Gestion des flux de capitaux <sup>1</sup>	 Analyse macrofinancière <sup>1</sup>
 Bilans du secteur privé <sup>1</sup>	 Réduction des relations de correspondants bancaires <sup>1</sup>
 Lacunes en matière de données	 Réformes de la réglementation mondiale <sup>1</sup>
 Stabilité financière <sup>1</sup>	 Gestion des risques systémiques <sup>1</sup>
<i>Réformes structurelles</i>	
 Réformes macrostructurelles <sup>1</sup>	 Revitalisation des échanges <sup>1</sup>
 Renforcement des capacités <sup>1</sup>	 Gouvernance <sup>1</sup>
 Transparence institutionnelle	 Normes et codes <sup>1</sup>
Nouveaux défis	
 Changement climatique <sup>1</sup>	 Transitions démographiques et migration
 Genre et Inclusion <sup>1</sup>	 Technologie <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Documents et rapports du conseil devant être publiés après la période considérée; travaux en cours.

Note : Réalisations attendues du FMI décrites dans le Plan d'action mondial et le programme de travail du printemps 2016. La mise en œuvre est évaluée à l'aide du code couleur suivant :

Achevée	En cours	Retardée
---------	----------	----------